



Les Lilas, le 14 avril 2023

Monsieur Hervé Berville
Secrétaire d'Etat chargé de la Mer
20 avenue de Ségur
75007 Paris

Suite aux manifestations de la filière pêche – lettre ouverte

Monsieur le ministre,

Déjà impactée par le Brexit, la filière pêche voit les difficultés s'accumuler du fait de l'augmentation du coût de l'énergie et de la diminution de la ressource halieutique, dans un contexte de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité.

Le gouvernement a fixé des objectifs à la filière pêche sur différents volets de la transition écologique mais il reste imprécis sur la biodiversité et ne se donne pas les moyens de les accompagner. Vous-même avez soufflé sur les braises d'une hypothétique contrainte supplémentaire érigée par la commission européenne. Faut-il le rappeler, les mesures proposées par la commission, qui ont toujours été à la discrétion des Etats membres, ne sont que des mesures scientifiquement étayées pour atteindre des objectifs approuvés par la France depuis longtemps à travers ses engagements internationaux ou la transcription dans le droit français des directives européennes.

Ces défaillances aux différents niveaux de l'Etat ont généré des colères auprès des professionnels de la pêche, colères alimentées par une perte de lisibilité et d'absence de perspectives pour les armements pratiquant la pêche côtière et les jeunes armateurs en particulier.

Ces expressions de colère, aussi légitimes qu'elles puissent être, ont mis en difficulté les agents publics de vos services et établissements publics (évacuations de personnel, occupation et dégradations de bâtiments et lieux de travail...), comme à la Direction Inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord (DIRM MEMN) et la délégation de façade maritime de l'Office français de la biodiversité (OFB) au Havre ou pire à Brest, où elles ont pu aller jusqu'à provoquer un incendie dans les locaux de l'OFB. Si les agents expriment leur colère et leur désarroi, ils attendent en retour un véritable soutien de leurs ministres de tutelle, une impulsion pour les conforter dans l'exercice de leurs missions d'expertise et de concertation constante avec toutes les parties prenantes dont les pêcheurs.



Sne-FSU / SNUitam-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37



La FSU de la transition écologique et énergétique, des territoires et de la mer, par son principal syndicat, le Sne-FSU :

- se déclare totalement solidaire des agents publics des services de l'Etat (DIRM et DDTM) et de l'OFB victimes de ces agressions ;
- s'étonne tout particulièrement de votre expression de solidarité vis à vis de ces colères en oubliant d'exprimer publiquement votre soutien auprès de vos personnels mis à mal ;
- dénonce la double attitude du gouvernement auquel vous appartenez qui condamne fermement toutes les autres manifestations sociales et les réprime durement, mais applique une tolérance voire une bienveillance à l'égard de ces exactions ;
- rappelle que faire preuve d'exemplarité nécessite de mettre en œuvre les mesures et les moyens de gestion, d'accompagnement et de contrôle nécessaires sans attendre les couperets juridiques.

Le Sne-FSU exhorte le gouvernement, non pas à accompagner le déclin de la profession, mais à travailler pour concilier une vision de renouveau de la filière professionnelle. Celle-ci doit être axée sur le maintien d'une activité artisanale de pêche pleinement compatible avec une gestion soutenable de la ressource halieutique, la protection de la biodiversité et la restauration des habitats aquatiques.

Les agents publics des services et établissements publics en charge de la mise en œuvre des politiques de gestion et de protection de la mer et des milieux marins méritent un bien meilleur soutien et une vraie reconnaissance de leurs qualités dans l'exercice de leurs missions au quotidien.

Que vous oubliiez dans vos expressions que vous êtes avant tout leur patron n'est pas acceptable !

Le Sne-FSU vous demande de vous exprimer publiquement pour conforter ces missions. Cette situation vous oblige également à redonner à vos agents, sans délai, les moyens de les assumer dans les meilleures conditions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de notre très haute considération.

**Pour la FSU de la transition écologique,
des territoires et de la mer**

La Secrétaire Générale du Sne-FSU



Véronique CARACO-GIORDANO

Copie :

Eric Banel, DGAMPA
Guillaume Leforestier, SG du MTECT/MTE/SEM
Jacques Clément, DRH du MTECT/MTE/SEM
Denis Charissoux, DG par intérim de l'OFB